

monstration de Lavaux, en 1887, la certitude qu'il n'y avait aucun danger à forcer le sphincter vesical par la pression, mais avec un urèthre sain. Aussi monsieur Janet redoutait-il fort, au début, de s'attaquer à un urèthre enflammé. Il commença donc par pratiquer les lavages vésicaux seulement au début, avant toute inflammation aiguë, puis à la période chronique, alors que l'inflammation était disparue.

Peu à peu, remarquant la facilité avec laquelle les malades supportaient ces lavages, il en vint à les pratiquer au déclin de la période aiguë, et toujours, je vous le répète, sans inconvénient pour le malade.

Mais ce point admis, restait à classer les solutions antiseptiques suivant leur valeur respective. L'acide borique, l'acide phénique, le nitrate d'argent, le bichlorure de mercure et le permanganate de potasse furent tour à tour employés dans des séries analogues de malades.

Chaque malade avait son observation détaillée prise avec grand soin, et chaque jour on examinait la goutte présente au méat et l'on notait exactement le résultat de l'examen microscopique.

C'est ainsi que l'on s'aperçut tout d'abord que le permanganate était de beaucoup supérieur au sublimé dans le traitement des uréthrites à gonocoques

C'est alors que monsieur Janet frappé de la réaction séreuse produite par le permanganate alors qu'elle manque avec les autres antiseptiques et que le nitrate d'argent, lui, donne une réaction muco-purulente ou franchement purulente, c'est alors, dis-je, que monsieur le docteur Janet attribua à cette réaction séreuse, l'effet spécial du permanganate. Et il avait raison.

En effet, changeant dès lors la direction du traitement, il s'efforça de produire cette réaction et de la maintenir dans les limites voulues. Car trop forte, elle devenait purulente et les gonocoques repullulaient à la faveur des leucocytes abondants dans l'écoulement. On obtenait l'effet